DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

PV N°33 du 28 JUIN 2023

Ont participé en visioconférence :
M. Daniel RESSE (Président) – Mme Marie-Jésus POUSSIER – MM. Bruno FARINA – Bernard MOUILLARD – Gérard SCHALEBROODT.

Excusé :

* * * * *

RECOURS
Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Libres Seniors sont susceptibles de recours, dans le délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

* * * * *

MATCHS DES 24 ET 25 JUIN 2023

CLUB EN INFRACTION AU REGARD DU STATU REGIONAL DE L'ARBITRAGE (Article 160 des RG de la LFN)

Pour tous les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage et alignant des joueurs mutés au-delà du nombre autorisé et dans la mesure où aucune réclamation réglementaire n'aura été déposée.

Match n°23752533 du 05/09/2021 – D2 Gr A
Club : Quittebeuf (2ème année d'infraction = 2 mutés)
Joueur : CHICON Léon N° licence : 2544432454

Amende : 64 euros

HOMOLOGATION FINALES DES COUPES

Tous les matchs sont homologués sur les scores acquis sur le terrain et notifiés sur la FMI.

Coupe Séniors Féminines JP LEVAVASSEUR :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- La Croix Vallée d'Eure 1

Coupe Armand Mandle :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- SC Thiberville 1

Coupe des Réserves P. Saïdani :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- St Marcel F 2

Coupe du matin L. Boland :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- CA Pt Audemer 1

Coupe U18 F :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- St Marcel F 1

Coupe U18 M. Berthois :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- US Barroise 1

Coupe U15F :

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale :

- FC Pays du Neubourg 1

Coupe U15 A. Leduc :

L'équipe déclarée vainqueur est :

- St Sébastien 1

DOSSIERS EXAMINES

U13 Départemental 4 Groupe D
Match n° 25687214 du 3 juin 2023
SEINE EURE 2 / PLATEAU NORD 1

La commission,
Prenant connaissance de la décision prise par la commission départementale des règlements et contentieux lors de sa réunion n° 12 du 6 juin 2023.

Fait application de la décision :
Homologue la rencontre par le score acquis sur le terrain
SEINE EURE 6 : 0 PLATEAU NORD

* * * * *

U15 Départemental 2 groupe A
Match n° 25685942 du 3 juin 2023
CA PT AUDEMER 1 / US ETREPAGNY 1

La commission,
Prenant connaissance de la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion n° 52 du 15 juin 2023.

Fait application de la décision :
Donne match perdu au club de ETREPAGNY par pénalité ZERO point sur le score de 0 à 3 sans en faire bénéficier PT AUDEMER.

* * * * *

U15 Division 2 Groupe B
Match n° 25685987 du 3 juin 2023
SPN VERNON 2 / La CROIX VALLEE 1

La commission,
Prenant connaissance de la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion n° 52 du 15 juin 2023.

Prenant connaissance de la décision prise par la commission départementale des règlements et contentieux lors de sa réunion n° 13 du 12 juin 2023.

Fait application de la décision :
Donne match perdu au club SPN VERNON par pénalité ZERO point sur le score de 0 à 3 sans en faire bénéficier La CROIX VALLEE.

* * * * *

U15 Division 2 groupe B
Match n°25685990 du 3 juin 2023
Es DAMVILLE 1 / Grpt ACMIE 1

<u>Joueur suspendu :</u>

La Commission,

- Jugeant en 1er ressort,
- Attendu que le joueur **LECOIN Enes**, licence 2547407584 sous le coup d'une suspension de 1 match ferme avec prise d'effet au 22 mai 2023, PV 45 de la commission de discipline du 18 mai 2023, publié sur FOOTCLUBS le 19 mai 2023 figure sur la feuille de match citée en rubrique
- Considérant que la commission a informé le club de **Grpt ACMIE** le 15 juin 2023 en lui demandant des explications liées à cet état de suspension.
- Considérant la réponse du club de Considérant la réponse du club de **Grpt ACMIE** en date du 20 juin 2023.
- Considérant que le joueur **LECOIN Enes** n'a pas purgé sa suspension lors de la rencontre citée en rubrique. Le club de **Grpt ACMIE** est en infraction avec l'article 150 du règlement de la LFN.

- **Pour ce motif,**
- **Donne match perdu par pénalité ZERO point au club de Grpt ACMIE pour en faire bénéficier le club de DAMVILLE sur le score de 9 à 0 en application de l'article 187.2 des règlements de la LFN.**
- **Suspend le joueur LECOIN Enes, d'un match ferme à dater du 3 juillet 2023**
- **Inflige une amende de 126€ au club de Grpt ACMIE suivant les dispositions financières du DEF.**

* * * * *

Seniors Division 2 Groupe A
Match n° 24820902 du 4 juin 2023
AS MANNEVILLE St MARC 1 / US St GERMAIN 1

La commission,
Prenant connaissance de la décision prise par la commission départementale des règlements et contentieux lors de sa réunion n° 13 du 12 juin 2023.

Fait application de la décision :
Donne match perdu au club de MANNEVILLE St MARC par pénalité ZERO point sur le score de 0 à 3 pour en faire bénéficier US St GERMAIN.

* * * * *

Seniors Division 2 Groupe B
Match n°24821084 du 4 juin 2023
FC HVS 1 / ETREPAGNY US 1

Joueur suspendu :

La Commission,
- Jugeant en 1er ressort,
- Attendu que le joueur **NATIVEL Andy**, licence 2547147641 sous le coup d'une suspension de 1 match ferme avec prise d'effet au 24 mai 2023, PV 46 de la commission de discipline du 24 mai 2023, publié sur FOOTCLUBS le 26 mai 2023 figure sur la feuille de match citée en rubrique
- Considérant que la commission a informé le club de **HVS** le 15 juin 2023 en lui demandant des explications liées à cet état de suspension.
- Considérant que le joueur **NATIVEL Andy** n'a pas purgé sa suspension lors de la rencontre citée en rubrique. Le club de **HVS** est en infraction avec l'article 150 du règlement de la LFN.
- **Pour ce motif,**
- **Donne match perdu par pénalité ZERO point au club de HVS pour en faire bénéficier le club de ETREPAGNY sur le score de 3 à 0 en application de l'article 187.2 des règlements de la LFN.**
- **Suspend le joueur NATIVEL Andy, d'un match ferme à dater du 3 juillet 2023**
- **Inflige une amende de 126€ au club de HVS suivant les dispositions financières du DEF.**

* * * * *

Seniors Division 3 Groupe D
Match n°24821783 du 4 juin 2023
MADRIE FC 1 / La CROIX VALLEE 2

Joueur suspendu :

La Commission,

- Jugeant en 1er ressort,
- Attendu que le joueur **FRIMONT Quentin**, licence 2127555675 sous le coup d'une suspension de 1 match ferme avec prise d'effet au 22 mai 2023, PV 45 de la commission de discipline du 18 mai 2023, publié sur FOOTCLUBS le 19 mai 2023 figure sur la feuille de match citée en rubrique
- Considérant que la commission a informé le club de **MADRIE** le 15 juin 2023 en lui demandant des explications liées à cet état de suspension.
- Considérant que le joueur **FRIMONT Quentin** n'a pas purgé sa suspension lors de la rencontre citée en rubrique. Le club de **MADRIE** est en infraction avec l'article 150 du règlement de la LFN.
- **Pour ce motif,**
- **Donne match perdu par pénalité ZERO point au club de MADRIE pour en faire bénéficier le club de La CROIX VALLEE sur le score de 3 à 0 en application de l'article 187.2 des règlements de la LFN.**
- **Suspend le joueur FRIMONT Quentin, d'un match ferme à dater du 3 juillet 2023**
- **Inflige une amende de 126€ au club de MADRIE suivant les dispositions financières du DEF.**

* * * * *

Prochaine réunion le : 05/07/2023

* * * * *

La Secrétaire
Marie Jésus Poussier

Le Président
Daniel Resse

Club : 547556 A. S. COURCELLOISE

Dossier :	21158333	du	28/06/2023 Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe B	24821387	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	1LM	1 licence manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 534194 A.S. ST-ELIER

Dossier :	21158334	du	28/06/2023 Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe C	24821520	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	1LM	1 licence manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 500373 C.S. BONNEVILLOIS

Dossier :	21158336	du	28/06/2023 Seniors Departemental 4/ Unique	Groupe C	24822311	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	16B	Rédaction insuffisante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PAB	Absence d'arbitre(s) et/ou délégué		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 580967 CLUB DE FOOTBALL DE DOUAINS

Dossier :	21158343	du	28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2	Groupe Suivants - F	25603444	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 524306 ENT. S. NORMANVILLE

Dossier :	21158351	du	28/06/2023 Departemental 2 Feminines A 8/ 2	Poule A	25722244	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	1LM	1 licence manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	1LM	1 licence manquante		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 580568 F. C. GISORS VEXIN NORMAND 27

Dossier :	21158356	du	28/06/2023 Departemental 2 Feminines A 8/ 2	Poule B	25722452	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	16C	Rédaction insuffisante.		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	MPP	Même personne nommée à différents postes		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 553976 F.C. CHAUSSY

Dossier :	21158344	du	28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2	Groupe Suivants - F	25603444	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	16	Redaction Insuffisante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 552519 F.C. EURE MADRIE SEINE

Dossier :	21158346	du	28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2	Groupe Suivants - F	25603445	04/06/2023	
Personne :			CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS				
Motif :	16	Redaction Insuffisante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche		28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 560442 FOOTBALL CLUB HENNEZIS VEXIN SUD

Dossier : 21158352 du 28/06/2023 Departemental 2 Feminines A 8/ 2 Poule B 25722450 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 16 Redaction Insuffisante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : PBT Absence sur le banc de touche 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 582639 FUSION CHARENTONNE SAINT AUBIN

Dossier : 21158350 du 28/06/2023 Departemental 2 Feminines A 8/ 2 Poule A 25722243 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 16B Rédaction insuffisante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : PAB Absence d'arbitre(s) et/ou délégué 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 563925 PACY MENILLES RACING CLUB

Dossier : 21158353 du 28/06/2023 Departemental 2 Feminines A 8/ 2 Poule B 25722450 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 16B Rédaction insuffisante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : PAB Absence d'arbitre(s) et/ou délégué 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 514465 R. C. MALHERBE/SURVILLE F.

Dossier : 21158339 du 28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2 Groupe Suivants - E 25603651 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 1LM 1 licence manquante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 1LM 1 licence manquante 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 500216 S.C. BERNAY

Dossier : 21158348 du 28/06/2023 Departemental 1 Feminines A 8/ 2 Poule 0 25722110 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 1LM 1 licence manquante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 1LM 1 licence manquante 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 527047 SAINT SEBASTIEN F.

Dossier : 21158338 du 28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2 Groupe Premiers - A 25603257 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 1LM 1 licence manquante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 1LM 1 licence manquante 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 500359 ST. VERNOLIEN

Dossier : 21158330 du 28/06/2023 Seniors Departemental 1/ Unique Poule 0 24819305 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 1LM 1 licence manquante Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 1LM 1 licence manquante 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 550717 U.S. CORMEILLES - LIEUREY

Dossier : 21158331 du 28/06/2023 Seniors Departemental 2/ Unique Poule A 24826636 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS
Motif : 16C Rédaction insuffisante. Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : MPP Même personne nommée à différents postes 28/06/2023 28/06/2023 6,00€

Club : 518080 U.S. ETREPAGNY

Dossier : 21158341 du 28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2 Groupe Suivants - E 25603651 04/06/2023
Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16	Redaction Insuffisante				
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche	28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 508655 U.S. GRAVIGNY

Dossier : 21158332 du 28/06/2023 Seniors Departemental 2/ Unique Poule B 24821082 04/06/2023

Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	1LM	1 licence manquante				
Décision :	1LM	1 licence manquante	28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Club : 531040 U.S. ST AQUILIN DE PACY

Dossier : 21158347 du 28/06/2023 Criterium Du Matin/ Phase 2 Groupe Suivants - F 25603448 04/06/2023

Personne : CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	16	Redaction Insuffisante				
Décision :	PBT	Absence sur le banc de touche	28/06/2023	28/06/2023		6,00€

Total Général : 114,00€

Club :	**546993**	**F.C. DE MADRIE**				
Dossier :	21158424 du	28/06/2023 Seniors Departemental 3/ Unique	Groupe D	24821783	04/06/2023	
Personne :	**2127555675**	**FRIMONT Quentin**	CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS			
Motif :	D01	Participation à la rencontre d'un joueur ou dirigeant suspendu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	RA00	1 match ferme	03/07/2023			126,00€

Club :	**560442**	**FOOTBALL CLUB HENNEZIS VEXIN SUD**				
Dossier :	21158417 du	28/06/2023 Seniors Departemental 2/ Unique	Poule B	24821084	04/06/2023	
Personne :	**2547147641**	**NATIVEL Andy**	CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS			
Motif :	D01	Participation à la rencontre d'un joueur ou dirigeant suspendu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	RA00	1 match ferme	03/07/2023			126,00€

Club :	**564179**	**GRPT J. ANDRESIENNE CROTH MARCILLY ILLIERS EVEQUE**				
Dossier :	21158399 du	28/06/2023 U15 Departemental 2 A11/ Phase 2	Poule B	25685990	03/06/2023	
Personne :	**2547407584**	**LECOIN Enes**	CDGC - COMMISSION DEPARTEMANTALE DE GESTION DES COMPETITIONS			
Motif :	D01	Participation à la rencontre d'un joueur ou dirigeant suspendu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	RA00	1 match ferme	03/07/2023			126,00€

Total Général :	378,00€